



Le dialogue avec les Mécanismes Consultatifs Interétatiques pour la préparation de la Conférence Régionale d'Examen du PMM dans la région arabe

Tenue sur la plateforme virtuelle - Kudo
Jeudi, 28 Janvier 2021 (11:00 - 13:00 Heure du Caire)

L'Organisation internationale pour les migrations et la Commission Economique et Sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO), en coopération avec les membres du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, ont organisé un dialogue avec les Mécanismes Consultatifs Interétatiques (MCIs) le 28 janvier 2021.

L'objectif de ce dialogue était de contribuer à la préparation de la Conférence Régionale d'Examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM).

Remarques de bienvenue

Mme. Carmela Godeau, Directrice régionale, Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), Organisation internationale pour les migrations (OIM) : Mme Godeau a commencé ses remarques de bienvenue en exprimant sa reconnaissance à tous les estimés participants au dialogue pour la préparation de l'examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM). Elle a souligné le rôle important des Mécanismes Consultatifs Interétatiques (MCIs) en tant que processus consultatif régionaux, abordant un large éventail de questions comme la protection des droits des migrants, la migration et le développement, la migration de travail, la migration et la santé, la lutte contre le trafic illicite de migrants, la lutte contre la traite des êtres humains et les problématiques de migration mixte. Ceci reflète une reconnaissance croissante des gouvernements quant à la thématique migratoire qui est affectée de manière significative et notamment par les domaines majeurs de politique publique.

Elle a également souligné l'orientation transrégionale des MCIs, avec des membres interrégionaux, pour traiter les questions de migration tout au long du cycle migratoire. Ceci doit être fait par le biais d'une approche basée sur les routes migratoires qui constitue un élément essentiel pour le succès d'une gouvernance migratoire coordonnée et renforcée. Elle a également souligné que les MCIs ont contribué à façonner la politique migratoire nationale et à faire converger les approches politiques au niveau régional en encourageant les ministères et les agences liés à la migration à une meilleure coordination. En raison de ces valeurs et de cette importance, elle a poursuivi en notant que les Processus Consultatifs Régionaux sont spécifiquement mentionnés dans la Déclaration de New York de 2016 pour les réfugiés et les migrants, dans la résolution du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et dans la résolution sur les modalités des Forums d'Examen des Migrations Internationales qui contribuent au PMM et à faciliter les migrations conformément à l'Agenda 2030 pour le développement durable. Elle a déclaré qu'en dépit de la pandémie mondiale sans précédente, les pays s'efforcent de respecter leur engagement à ne laisser personne derrière eux. Les objectifs du PMM, soulignant la crise sanitaire, devraient offrir une opportunité de plaider pour l'adoption d'une approche centrée sur les personnes, basée sur les droits et sensible à la problématiques femme-homme et aux besoins de l'enfant.

En conclusion, elle a noté que la Conférence Régionale d'Examen dans la Région Arabe se tiendra les 24 et 25 février. Cette réunion préparatoire offrira une plate-forme où tous les participants pourront discuter des questions pertinentes. Elle a également souligné que l'OIM a fourni un soutien, pendant de nombreuses années, aux MCIs notamment en fournissant une expertise technique, une orientation politique, des recherches, un renforcement des capacités et des initiatives de projets ciblés. L'OIM en tant qu'agence coordinatrice du Réseau des Nations Unies sur les migrations, désignée par les Etats membres pour aider à la préparation et organisation des examens régionaux du PMM, et co-organisatrice de la Conférence Régionale d'Examen dans la Région Arabe - en coopération avec les membres du Réseau Régional sur les migrations de la Région Arabe - est prête et se réjouit de soutenir les MCIs pour qu'ils respectent leur engagement à mettre en œuvre le PMM et à améliorer la gouvernance des migrations.

Mme. Mehrinaz El-Awady, Directrice - Chef de groupe Justice de genre, population et développement inclusif, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) :

Mme El-Awady a exprimé sa gratitude à tous les estimés participants du dialogue. Elle a ajouté que ce dernier a lieu à un moment critique pour la région qui est témoin de grandes vagues de migrants et accueille plus de 30 millions de migrants, dont la majorité est originaire des pays arabes. Notant que la région arabe est caractérisée par des schémas migratoires complexes reliant divers couloirs de migration à travers la région. Elle a ensuite déclaré que si certains progrès vers une bonne gouvernance des migrations ont été réalisés, il existe malheureusement toujours des tendances croissantes à la migration irrégulière. Les dialogues des MCIs sont un rappel crucial que travailler ensemble n'est pas seulement une option, mais une nécessité et une opportunité afin de s'aligner sur les meilleures pratiques et d'accélérer la mise en œuvre du PMM et de ses objectifs dans la région arabe. À cet égard, elle a évoqué le soutien apporté par la CESAO aux États arabes dans l'organisation de l'Examen Régional du PMM, dans l'élaboration de rapports nationaux volontaires et dans la facilitation des canaux de communication entre les multiples parties prenantes afin de faciliter davantage l'apprentissage par les pairs et de relever tous les défis. Elle a réaffirmé que ces efforts d'une année culmineront avec la Conférence Régionale prévue les 24 et 25 février, qui visera à atteindre et engager toutes les parties prenantes. Elle a profité de cette occasion pour étendre l'invitation à tous les participants estimés. Dans ses remarques finales, Mme Al-Awady a décrit l'ordre du jour du dialogue des MCIs. MCIs qui constituent une plateforme stratégique pour l'échange d'expériences relatives aux mécanismes de consultation, en particulier étant donné que la deuxième session se concentre sur l'expansion des contributions des parties prenantes dans les processus consultatifs. Mme El-Awady a exprimé sa gratitude envers ses collègues de l'OIM, en particulier Mme. Carmela Godeau, pour leur partenariat fructueux et réussi.

Elle a réitéré que la CESAO et ses partenaires sont prêts à aider les pays de la région à formuler des politiques migratoires cohérentes. Enfin, elle a présenté l'ordre du jour du Dialogue, qui comprend 1) une vue d'ensemble des développements récents sur la gouvernance des migrations et le processus d'examen régional, 2) un échange d'expériences et un bilan des activités des MCIs en soutien à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du PMM, et 3) une discussion sur les moyens d'optimiser l'engagement des MCIs dans l'Examen Régional.

La modératrice (Mme. Kristina Galstyan, Division des partenariats internationaux, OIM, avant le début de l'ordre du jour, a présenté le contexte et le but du Dialogue consultatif. (Veuillez consulter [une note d'orientation](#) élaborée par l'OIM)

Contexte

- Cette session sert à mettre en contexte la discussion en présentant un bref aperçu du suivi et de l'Examen du PMM dans la région arabe.

Mme Sara Salman, conseillère régionale en matière de population, CESAO : a donné un bref aperçu des 10 principes directeurs et des 23 objectifs du PMM et a expliqué les processus de mise en œuvre, d'examen et de suivi. Tout d'abord, les 10 principes directeurs (centrés sur la priorité à la dimension humaine, la coopération internationale, la souveraineté nationale, la primauté du droit et garanties d'une procédure régulière, le développement durable, les droits de l'homme, la prise en compte de la problématique femmes-hommes, l'adaptation aux besoins de l'enfant, l'approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et l'approche mobilisant l'ensemble de la société) soulignent une compréhension commune de la migration et une responsabilité partagée pour faire en sorte que la migration fonctionne pour tous. Deuxièmement, les 23 objectifs, tels que la collecte et utilisation de données précises et ventilées, élaborer des politiques fondées sur des preuves, la lutte contre les facteurs négatifs à la migration et la fourniture d'informations exactes aux migrants, offrent une feuille de route pour parvenir à une migration sûre, ordonnée et régulière. Elle a souligné l'approche mobilisant l'ensemble de la société qui est stipulée dans 21 des 23 objectifs pour atteindre les objectifs, notamment en ce qui concerne la collecte de données, la création de partenariats, le soutien à la mise en œuvre, le renforcement des capacités et l'élaboration de politiques. À cet égard, elle a également souligné que les Processus Consultatifs Régionaux jouent un rôle important en favorisant l'apprentissage par les pairs, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, et la création de partenariats. Enfin, elle a noté l'urgence de la mise en œuvre des politiques du PMM dans la région. Ce qui inclut le développement et la réforme des cadres de gouvernance de la migration (actuellement, la politique est fragmentée et le PMM pourrait faciliter les réformes) ; la protection et l'habilitation des migrants vulnérables (le COVID-19 a révélé davantage la vulnérabilité des migrants) ; la diminution des facteurs défavorables à la migration (dans la région, il existe plusieurs sources d'instabilité et un nombre considérable de migrations irrégulières, et il est donc très important de s'attaquer aux facteurs défavorables) ; la garantie d'une approche mobilisant l'ensemble de la société en ce qui concerne la gouvernance des migrations; l'amélioration de la collecte de données (dans toute la région, les pays rencontrent des difficultés dans la collecte de données sur les migrations, et sans données désagrégées, la capacité des pays à élaborer des politiques fondées sur des éléments concrets est affaiblie).

Mme Kristina MEJO, agent principal de liaison et de politique régionale et directrice régionale adjointe, Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), OIM : a informé les participants des processus de suivi et d'examen du PMM dans la région, qui couvre 22 États membres de la Ligue des États Arabes (LEA), et sont assistés par l'OIM, la LEA et l'ESCWA, en étroite coordination avec les membres régionaux et nationaux du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Elle a noté que bien que le calendrier des examens régionaux varie d'une région à l'autre, pour la région arabe, l'Examen se tiendra les 24-25 février 2021 (Tous les documents pertinents sont disponibles sur la page d'accueil arabe du site Web du [Réseau des Nations Unies sur les migrations](#)). Elle a donné un bref aperçu du processus régional de suivi et d'examen composé de plusieurs éléments visant à assurer l'engagement le plus large et le plus efficace de toutes les parties prenantes concernées, notamment : deux ateliers de renforcement des capacités en ligne pour aider les États Membres à élaborer leurs rapports d'examen volontaires du PMM en juin et août 2020 ; une consultation avec les États Membres sur les modalités de la Conférence Régionale d'Examen du PMM dans la région arabe en octobre 2020 ; deux sessions de dialogue multipartites en octobre et novembre 2020. Elle a ajouté que des sessions de dialogue supplémentaires seront organisées avec des groupes de parties prenantes spécifiques dans le cadre du processus d'examen, qui aboutira à l'organisation de la Conférence Régionale d'Examen au premier trimestre 2021, et le premier rapport d'examen régional est prévu pour avril 2021 après la Conférence Régionale d'Examen. Enfin, elle a fait le point sur les processus de coordination des examens nationaux et régionaux dans la région, et a souligné qu'il existe huit réseaux nationaux des Nations Unies sur les migrations dans la région, établis au Bahreïn, au Djibouti, en Jordanie, en Arabie Saoudite, au Koweït, en Mauritanie, au Maroc et aux Émirats Arabes Unis, et qu'à ce jour, 12 pays ont soumis un rapport d'examen volontaire du PMM (le

rapport d'examen volontaire du PMM peut être soumis l'adresse gcmr rarabstates@iom.int pour être publié sur le site Web du réseau des Nations Unies sur les migrations pour les États arabes).

Mme Ana Belen Anguita Arjona, Responsable régional de la protection et conseillère en matière de mouvements mixtes, HCR a réaffirmé le rôle essentiel des MCI dans la mise en œuvre du PMM, et a salué le processus d'examen, qui permettra de faire le point et d'aider les migrants dans toute la région. Elle a souligné l'importance d'atteindre différents groupes, comme les réfugiés, dans ce processus de mise en œuvre du PMM, notant qu'il existe une complémentarité entre le PMM et le Pacte mondial sur les réfugiés et qu'une plus grande coopération entre les deux pactes mondiaux est nécessaire pour réaliser leurs engagements. Elle a également souligné l'importance d'impliquer les différentes parties prenantes dans le processus d'examen régional, y compris les organisations nationales de la société civile, les migrants et les communautés ayant des origines, des âges, des sexes et des handicaps différents.

Discussion ouverte : Promouvoir une approche mobilisant l'ensemble du gouvernement et de la société dans l'Examen Régional du PMM dans la région arabe

Avant d'ouvrir la discussion, la modératrice (Mme. Nicoletta Giordano, Division des partenariats internationaux, OIM), a fourni des informations sur les moyens par lesquels les MCI peuvent contribuer à l'examen du PMM, à savoir : directement par les MCI, indirectement par l'intermédiaire de l'État membre concerné ou d'une organisation gouvernementale internationale avec laquelle le MCI en question a une association officielle, ou encore en coopération avec des partenaires. En termes de types de contribution, elle a noté que les soumissions sous forme de contributions écrites basées sur le schéma indicatif ou par le biais d'un événement individuel de MCI via une déclaration orale ou des événements parallèles sont possibles ; alternativement, des contributions conjointes avec des partenaires pourraient être faites. (Pour plus d'informations, voir ici)

La session de discussion a été facilitée par les questions directrices suivantes :

- Mise à jour sur l'état de la mise en œuvre des plans et stratégies régionaux en matière de migration, par objectif pertinent du PMM ;
- Comment les principes directeurs transversaux et interdépendants du PMM, y compris les principes mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, ont été intégrés par les MCI respectifs dans les plans et politiques existants (et si cela a permis de trouver des compromis et d'accélérer la mise en œuvre) ;
- Quelles sont les principales lacunes et difficultés des approches, stratégies et plans de mise en œuvre régionaux existants ;
- Des exemples de pratiques prometteuses et de leçons apprises qui peuvent être pertinentes pour d'autres régions (et qui pourraient être présentées lors du FEMI) ;
- Les domaines (objectifs et/ou principes directeurs du PMM) dans lesquels la région aurait besoin d'un soutien en termes de financement, de renforcement des capacités, de conseils politiques, de collecte et d'analyse de données, de partenariats, etc.

Mme Enas El Fergany, Directrice du Département des réfugiés, des expatriés et des affaires migratoires, Ligue des États Arabes, Secrétariat du Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés: remerciant l'opportunité de cette consultation, a mentionné que le Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés (ARCP) a été fondé en 2014 et depuis sa création, a abordé un large éventail de questions liées à la migration dans la région en renforçant la coopération entre les États membres et en travaillant à une politique migratoire plus cohérente. Notant que la région compte des millions de migrants et que la situation dans la région n'est pas très stable avec de

nombreux réfugiés et migrants irréguliers, elle a souligné que cette plateforme de dialogue est bienvenue et permet d'avoir des discussions entre les États arabes sur la politique migratoire. Elle a noté qu'avant l'adoption du PMM en 2018, l'ARCP a tenu une réunion au cours de laquelle un document final a été adopté et présenté à la consultation régionale sur la migration internationale dans la région arabe en préparation du PMM tenue en 2017. L'ARCP a également coordonné avec la mission de la LEA de New York pour garantir que le Groupe arabe soit conscient de la position des États arabes en ce qui concerne le PMM. En outre, elle a noté qu'après l'adoption du PMM, l'ARCP a veillé à ce que tous les États Membres soient informés des récents développements. Elle a souligné le rôle de l'ARCP dans l'encouragement des États membres à participer au processus d'examen volontaire, en mettant l'accent sur 10 des 23 objectifs du PMM, et 12 pays ont soumis leur rapport d'examen volontaire à ce jour. En ce qui concerne les besoins urgents, les États membres ont besoin d'un soutien technique et financier et d'un renforcement des capacités dans divers domaines, dont le plus important est la collecte et l'utilisation de données précises et ventilées pour des politiques fondées sur des preuves, la fourniture d'informations précises et opportunes pour toutes les étapes de la migration, le sauvetage de vies et la coordination en ce qui concerne les migrants disparus. Espérant que l'ARCP sera une plateforme pour poursuivre le dialogue, échanger des expériences, apprendre par les pairs, unifier les visions et coordonner les politiques dans le domaine de la migration, ainsi que pour travailler à assurer la participation des États membres arabes à toutes les activités liées au PMM menant au FEMI. L'ARCP a également l'intention de développer une stratégie régionale autour d'une des priorités de la région arabe à proposer aux partenaires, y compris le Réseau des Nations Unies sur les migrations et de continuer à coopérer avec les organisations internationales pour fournir tout le soutien dont les États membres arabes auront besoin dans la période à venir.

M. Rolliansyah Soemirat, directeur de la sécurité internationale et du désarmement, ministère des affaires étrangères, Indonésie, coprésident du processus de Bali : a présenté le processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe (processus de Bali), un forum de dialogue politique, de partage d'informations et de coopération pratique créé en 2002 pour sensibiliser la région aux conséquences du trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe, et afin de l'aider à relever ces défis. M. Soemirat a parlé de l'expérience indonésienne en tant que représentant de son pays. L'Indonésie a adopté une approche de l'ensemble de la société et s'est efforcée de faire en sorte que tous les processus migratoires soient sûrs et ordonnés. Notant que les 23 objectifs du PMM sont trop vastes et trop nombreux, il a souligné la nécessité de fixer des priorités pour un pays en fonction du contexte national, avec une feuille de route claire pour aller de l'avant. À ce titre, l'Indonésie s'est concentrée sur les objectifs 3, 5, 6 et 18 ainsi que sur l'objectif 1 relatif aux données sur les migrations, qui constitue un défi majeur. En outre, il a ajouté qu'un effort concerté a été fait pour l'inclusion des migrants dans un système national de protection sociale, conformément à la législation nationale. Il a également noté que le gouvernement indonésien accorde une grande importance au renforcement de la coordination avec les différentes parties prenantes, aux programmes de sensibilisation aux niveaux central et local, à l'intégration de l'objectif 10.7 de l'ODD dans la mise en œuvre du PMM, et à la poursuite de ses efforts pour développer un plan d'action national pour le PMM en adoptant une approche de l'ensemble de la société. Reconnaissant les défis posés par la COVID-19, il a toutefois souligné que le PMM fournit des lignes directrices au pays pour assurer la sécurité en cette période de crise.

M. Joost Klarenbeek, Envoyé spécial pour la migration, Union européenne, Processus de Khartoum : a présenté le Processus de Khartoum, qui est une plateforme de coopération politique entre les pays situés sur la route migratoire entre la Corne de l'Afrique et l'Europe. Il a noté qu'en raison de l'impact de la COVID-19, la diplomatie sur les activités de migration a été largement entravée,

bien que des sessions sur la migration frontalière et le retour volontaire ont eu lieu. Les États participants au processus ont convenu qu'au cours du mois à venir, les dialogues se concentreront sur les questions de traite des êtres humains en tant que conséquence de la pandémie, avec des aspects de prévention, de protection et de poursuites. A ce titre, il a indiqué que la plupart des travaux du Processus sont actuellement liés à la COVID-19 et à la traite et a également réitéré que la collecte de données sur la migration est essentielle.

M. Zain Alabdeen Ibrahim, L. Général, DG des passeports et de l'état civil, Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum) a donné un aperçu des défis auxquels le pays est confronté avec de nombreux migrants et réfugiés du Sud-Soudan et des pays d'Afrique de l'Ouest, auxquels s'ajoute un afflux important de populations déplacées d'Éthiopie en raison du récent conflit dans la région du Tigré. Il a souligné le besoin urgent d'efforts concertés de la part de la communauté internationale. Notant que le Soudan soutient les objectifs et les principes du PMM, il a indiqué que le gouvernement soudanais a organisé plusieurs réunions pour expliquer les processus du PMM à tous les membres gouvernementaux concernés, ajoutant qu'auparavant, le ministère de l'intérieur était le seul à participer au processus. Actuellement, plusieurs ministères sont impliqués dans le processus, y compris le ministère du travail. Il a également exprimé l'intérêt du pays pour le processus de Khartoum.

M. Grant Follett, directeur de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne, gouvernement australien, coprésident du processus de Bali : est intervenu en tant que coprésident du processus de Bali et a formulé quelques observations sur l'impact de la COVID-19. Il a noté que l'impossibilité de se réunir en personne est un grand défi. Il a également mentionné que le processus de Bali a tenu sa première réunion virtuelle en octobre de l'année dernière pour discuter de l'impact de la COVID-19, ce qui a fourni quelques approches innovantes pour amener plus de parties prenantes et à enrichir la discussion.

Discussion ouverte : Moyens d'assurer un engagement optimal des MCIs dans l'examen régional

La deuxième session de discussion ouverte a été modérée par Mme Sara Salman, conseillère régionale sur les questions de population, CESAO. Mme Salman a donné un aperçu de l'ordre du jour provisoire et de la structure de la prochaine conférence régionale d'examen qui se tiendra en février, et a facilité la discussion à l'aide des questions directrices suivantes : 1) Quels sont les moyens les plus appropriés pour assurer l'engagement optimal des MCIs dans la Conférence Régionale d'Examen ? et 2) Quelles sont les contributions envisagées à la Conférence Régionale d'Examen?

M. Joost Klarenbeek, Envoyé spécial pour les migrations, UE, processus de Khartoum : a reconnu qu'aucune contribution n'a encore été faite, mais a exprimé son intérêt à fournir des contributions à la Conférence.

- Le modérateur a salué l'engagement de la délégation de l'UE et a encouragé sa contribution, en soulignant la valeur ajoutée de la contribution étant donné que la migration dans la région arabe a une dimension interrégionale.

Mme. Enas El Fergany, Directrice du département des réfugiés, des expatriés et des affaires migratoires, LEA, Secrétariat du Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés: Mme Fergany a confirmé la contribution potentielle de l'ARCP à la Conférence en consolidant les contributions des Etats membres de la région pour préparer un document écrit à présenter pendant la Conférence.

M. Rolliansyah Soemirat, directeur de la sécurité internationale et du désarmement, ministère des affaires étrangères, coprésident du processus de Bali, Indonésie : M. Soemirat a partagé son expérience du processus de Bali et a souligné que lorsqu'il s'agit d'un engagement optimal, il est important d'amener chaque pays, indépendamment de sa catégorisation (par exemple, pays de transit, d'origine, de destination), à avoir une discussion ouverte et franche permettant aux pays participants de s'exprimer dans un espace confortable. Grâce à cet engagement et à cette coopération dans le cadre du processus de Bali, il a noté que les efforts concertés des pays ont donné des résultats tangibles, tels que le sauvetage de nombreuses victimes de la traite des êtres humains.

Mme. Aissata Kane, OIM, conseillère régionale principale pour l'Afrique, au nom de l'Initiative de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants (AU HoAI) : Mme Kane a prononcé ses remarques au nom de l'Initiative de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants (AU HoAI). Elle a souligné que l'inclusion et la participation non-discriminatoire en ce qui concerne le genre, le handicap et l'âge devraient être des éléments clés de la Conférence pour plaider en faveur de l'inclusion de tous les segments de la population, y compris la diaspora, le monde universitaire, les syndicats, le secteur privé ainsi que les gouvernements locaux. Elle a déclaré que l'AU HoAI mettait en avant le dialogue interrégional, avec d'autres régions et d'autres processus apportant des perspectives interrégionales, et a noté que des thèmes comme la migration irrégulière et la migration de travail devraient être inclus dans son agenda. Début décembre 2020, elle a ajouté que l'UA a tenu des réunions consultatives avec les États membres du continent africain, ce qui a créé un espace pour les parties prenantes de réfléchir aux moyens par lesquels les pays mettent en œuvre le PMM. Elle a souligné qu'un questionnaire a été élaboré pour que les parties prenantes puissent apporter leurs contributions en vue d'une amélioration future. Elle a conclu ses remarques en exprimant l'espoir d'un engagement positif lors de la Conférence Régionale d'Examen qui se tiendra en février.

Remarques finales et voie à suivre

Mme. Sara Salman, conseillère régionale pour les questions de population, CESAO : Mme. Salman a remercié tous les participants pour cette discussion très enrichissante.

M. Othman Belbeisi, Conseiller régional principal pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, OIM : M. Belbeisi a remercié tous les participants pour la discussion positive et le soutien actif dans le processus et a encouragé les participants à réfléchir à la manière dont ils pourraient contribuer au processus d'examen régional dans la région arabe. Il a loué la discussion interactive qui a eu lieu et qui marque une étape importante vers le renforcement du rôle et des contributions des MCIs au suivi et à l'examen du PMM dans la région et vers le Forum d'examen des migrations internationales (FEMI) en 2022. Il a conclu ses remarques en espérant que chacune de ces réunions renforce un engagement et une compréhension partagés pour se rapprocher de l'objectif de rendre les migrations sûres, ordonnées et régulières pour au bénéfice de tous.

Annexe: Liste des participants:

- Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale
- Initiative de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants (AU HoAI)
- Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés
- Processus de Bali
- Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)

- Dialogue sur les migrations pour la région du COMESA
- Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)
- Forum panafricain sur la migration
- Processus de Rabat

	Name	Affiliation
1.	Hanane Bouarourou	Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale (Maroc en tant qu'ancien coprésident)
2.	Javier Puig	Dialogue 5+5 sur la migration (Espagne - Coprésident)
3.	Enas El Ferganany	Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés (Egypte - Secrétariat)
4.	Roy Soemirat	Processus de Bali
5.	Sarah Goodall	Processus de Bali
6.	Grant Follett	Processus de Bali (Australie Coprésident)
7.	Reza Wiranataatmadja	Processus de Bali Indonésie
8.	Rike Octaviana	Processus de Bali Indonésie
9.	Veronica Rompis	Processus de Bali Indonésie
10.	Kudzi Nyagweta	COMESA
11.	Mutinta Chinganya	COMESA
12.	Zain Alabdeen Ibrahim	Processus de Khartoum (Soudan - Président)
13.	Joost Klarenbeek	Processus de Khartoum (Pays-Bas - Président)
14.	Mariah Mulenga	MIDCOM – Conseiller juridique
15.	Sepo Nalumino	MIDCOM (Australie – Coprésident)
16.	Fiona Cook	Processus de Rabat- Secrétariat
17.	Ahmed bedairia	OIM Tunisie
18.	Aissata KANE	OIM Quartier Général
19.	Alaeddine Dridi	OIM Tunisie
20.	Alexandre Schick	OIM Bureau Régional Caire
21.	Ali Adam	OIM Soudan
22.	Amira Abouzeid	OIM Bureau Régional Caire
23.	Anqi Zhang	OIM
24.	Asma Charfeddine OIM Maroc	OIM
25.	Carmela Godeau	OIM Bureau Régional Caire
26.	Cecilia Cantos OIM	OIM Quartier Général
27.	Christina Ostebo - OIM Jordanie	OIM Jordanie
28.	Ddavina Gounden	OIM Bureau Régional Caire
29.	Eslam Mansour	OIM Bureau Régional Caire
30.	Eslam Rizk	OIM Bureau Régional Caire
31.	Hailey Kim	OIM Bureau Régional Caire
32.	Hind Kinani	OIM Bureau Régional Caire
33.	Houda HOSSINI	OIM Maroc
34.	Hussen Chanda	OIM Zambie
35.	Irene Pasini	OIM Libye
36.	Johanna Dorenburg	OIM Quartier Général
37.	Joanna Liantsoa	OIM Quartier Général
38.	Knowledge MAREYANADZO	OIM Zambie
39.	Kamila Shoukri	OIM Bureau Régional Caire
40.	Kristiina Lilleorg	OIM Bureau Régional Caire
41.	Kristina Galstyan	OIM Quartier Général
42.	Kristina Mejo	OIM Bureau Régional Caire
43.	Laila Tomeh	OIM Jordanie
44.	lorenza rossi	OIM Bureau Régional Caire

45	Luise Schurian	OIM Quartier Général
46	Marija Nikolovska	OIM Bureau Régional Caire
47	Mayada Serageldin	OIM Koweït
48	Mazen Aboulhosn	OIM Koweït
49	Merja Kahkonen	OIM Irak
50	Merna Abdelazim	OIM Bureau Régional Caire
51	Mia Naakka	OIM Maroc UNV
52	Misato Yuasa	OIM Bureau Régional Caire
53	Mohamed Refaat	OIM Syrie
54	Myriam Cherti	OIM Maroc
55	Nicoletta Giordano	OIM Quartier Général
56	Niklas Emond OIM Jordanie	OIM Jordanie
57	Noma Ncube	OIM Zambie
58	Ola Hawari	OIM Qatar
59	Othman Belbeisi	OIM Quartier Général
60	Phumza Manqindi	Bureau de liaison spécial de l'OIM à Addis-Abeba
61	Raffaele Bertini	OIM Bureau Régional Caire
62	Roula Hamati	OIM Qatar
63	Samuel Juma	OIM Bureau Régional Caire
64	Sarah Carl	OIM Bureau Régional Dakar
65	Ahmed Mohamed Sharif	OIM Arabie Saoudite
66	Sophie Nonnenmacher	OIM Bureau Régional Dakar
67	Tala Khatib	OIM Liban
68	Yva Alexandrova	OIM Bahreïn
69	Zuzana Jankechova	OIM Algérie
70	Rosal Fischer	UNICEF
71	Rawhi Afaghani	PNUD Bureau Régional
72	Dina Tannir	CESAO
73	Mehrinaz Elawady	CESAO
74	Sara Salman	CESAO
75	Belen Anguita	UNHCR Bureau Régional
76	Berween Younes	Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations
77	Shaden Khallaf	UNHCR Bureau Régional
78	Harsheth Virk	UNDOC Bureau Régional
79	Tonia Rifaey	OIM Bureau Régional